

ACCUEIL ACTUALITÉS AGENDA NOTRE VILLAGE LA MAIRIE LE CAMPING JEUNESSE VIE ASSOCIATIVE

Retrouvez nous en couleur sur le web : www.villeneuve-de-la-raho.fr

JANVIER 2016

SOMMAIRE :

Actualité ... P.2 à 5

- Cérémonie des vœux
- Fête de la Saint Julien

Vie Municipale ... P.6 à 7

- Dépôt sauvage
- Déchetterie
- Recensement de la Population
- Concert de Noël : antenne Aspres

Infos Municipales ... P.8 à 11

- Permanence « Habiter Mieux »
- Collecte des déchets verts
- Pont sur le reart
- Conseil Municipal
- Correspondant défense
- Monument aux morts

Jeunesse ... P.12 à 13

- Planning des vacances
- Inscriptions aux séjours
- Festivités à la Maternelle

Associations ... P.14 à 17

- Anciens Combattants
- Body Line
- Tangueros
- Fils d'Argent
- Tennis Club
- Football

Informations... P.18

Carnet ... P. 19

Agenda ... P. 20



Bulletin Municipal Villeneuve de la Raho



p. 2

Vœux 2016



p. 3

Remerciement de Madame le Maire à Monsieur Daniel Tosi



p.3

Discours de Melle Emma FLAMENT

Présence de nombreuses personnalités

1800 personnes aux vœux de Madame le Maire des vœux empreints d'émotion, de solidarité, de confiance et d'espoir

Après avoir assisté au magnifique concert donné par l'orchestre de Chambre de Perpignan, le public eut l'occasion d'écouter les vœux du Conseil municipal des Enfants dont la mandature se termine en Février. Son maire, Mademoiselle Emma Flamand dressa le bilan des actions réalisées pendant deux ans, actions dédiées principalement

à l'environnement (nature propre) et aux oeuvres caritatives (restos du coeur). La mise en place d'une telle institution est un moyen de donner des responsabilités aux enfants, de leur permettre de devenir des citoyens responsables, conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs.



Avant que Madame le Maire ne prenne la parole, le public assista à la projection d'un diaporama retraçant thème par thème les nombreuses actions, réalisations ou manifestations s'étant déroulées dans la commune durant l'année 2015. Travaux, sport, culture, environnement, cérémonies, sécurité, associations etc... autant de diversités qui font de Villeneuve un village dynamique et attractif.

Vint ensuite le moment si attendu : le discours du premier édile de la commune. Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance et lui avoir présenté ses vœux les plus chaleureux, Madame le Maire remercia pour leur présence Madame la Préfète, Monsieur le Sénateur, Monsieur le sous préfet, Mesdames et Messieurs les Maires et Adjointes des communes environnantes, Monsieur le Directeur Départemental du SDIS, Monsieur le chef de la brigade de Gendarmerie d'Elne, Messieurs les curés de la paroisse, Mesdames et Messieurs les représentants des Anciens Combattants et du Souvenir Français et les représentants des associations. Dans son discours furent évoqués et développés cinq points forts, tous calqués sur l'actualité : **les attentats - la sécurité - les dotations - l'environnement et les projets.**

Concernant les **attentats**, Madame le Maire ne pouvait passer sous silence les horreurs perpétrées dans la capitale, faisant de nombreuses victimes innocentes. En attaquant la France dit-elle « nos ennemis se sont attaqués à ses valeurs fondamentales de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. Le terrorisme et la

haine n'auront jamais raison de la République ». Des événements qui ont visiblement marqué l'esprit des villeneuvois qui, par deux fois, se sont rassemblés sur le parvis de l'hôtel de ville pour y observer une minute de silence suivie de la Marseillaise. Et que d'émotion ajouta-t-elle « en entendant l'hymne national retentir dans de nombreux pays du monde, preuve du soutien et de la solidarité qu'ils portent à la France ».

Le terrorisme pouvant frapper aveuglément n'importe quand et n'importe où, « le premier devoir des gouvernants est d'assurer la **sécurité** des citoyens et pour un maire celui d'assurer celle de ses administrés » insista le premier édile de la commune. La sécurité étant la première des libertés, différentes mesures ont été prises, avec, entre autres, le recrutement de deux ASVP, l'installation de caméras de vidéo protection, la mise en place de voisins référents et la signature d'une convention avec la gendarmerie et les services de l'État. Face aux menaces qui sont toujours présentes, Madame le Maire « exhorte à continuer à avancer et à faire preuve d'audace » et d'ajouter « voilà quelle est mon ambition et celle de

l'équipe municipale ».

Equipe qu'elle remercia pour son dévouement et sa détermination sans oublier les employés municipaux à qui elle rendit un hommage appuyé pour le travail et le sérieux dont ils font preuve. Hommage également aux associations qui par la diversité de leurs activités, que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif, contribuent largement à créer ce lien social qui permet de bien vivre ensemble et constitue le fondement même de la cohésion sociale. Un bémol cependant à ce bien être social.





Et Madame le Maire « de faire allusion aux **baisses de dotations** au niveau des collectivités locales. Ce gel des dotations, suivi de leur baisse, compromet aujourd'hui la capacité d'action de la commune ». Car, effectivement, qui dit baisse des dotations, dit économies et ajoute-t-elle « s'il existe des domaines où des économies significatives peuvent être réalisées, c'est dans la recherche, hors clivage politique, de mutualisation des services dans le territoire communautaire ».

Construire l'avenir, tel est l'objectif de Madame le Maire qui fait remarquer que « le construire implique un changement dans les comportements vis à vis de notre planète qui est menacée chaque jour un peu plus ». Et de citer la COP21 qui, du 30 Novembre au 11 Décembre, a mis l'accent sur le phénomène du changement climatique ainsi que l'Agenda 21, adopté au Sommet de la Terre de Rio et initié localement en 2011. Ce sommet avait clairement fixé les objectifs et les moyens de mise en oeuvre du développement durable en intégrant trois dimensions :

Environnementales (lutte contre le changement climatique).

Economiques (préservation de nos ressources).

Sociales (épanouissement de chacun et solidarité entre générations). Et Madame le Maire d'abonder dans ce sens en disant que « la commune était pleinement impliquée dans cette démarche avec la tenue de réunions de travail avec les élus et les employés communaux afin de respecter l'Agenda 21 notamment en réalisant des économies d'énergie, en proscrivant les pesticides, en effectuant le tri sélectif ou en réutilisant les eaux usées ». Si construire l'avenir, « c'est se préoccuper de la jeunesse afin de l'aider, dès le plus jeune âge, à s'épanouir et à s'émanciper, c'est aussi maîtriser dit-elle, le développement de notre territoire en finalisant les projets en cours ». Parmi ceux-ci :

le **Pont sur le Reart** dont les travaux, après un retard dû aux contraintes techniques (déplacement des lignes électriques) et environnementales (faune et flore) ont commencé depuis trois semaines. Le lotissement «**le Canigou**» qui devrait démarrer en cours d'année et qui comportera 240 parcelles, un pôle médical, une résidence sénior et des logements

sociaux, « fera l'objet d'un développement maîtrisé et qualitatif respectueux de l'environnement ».

L'aménagement des falaises surplombant le lac, dont « les travaux d'agrément ne pourront débuter qu'après un enrochement indispensable pour une mise en sécurité du site ».

Cours de tennis couverts dont le choix, par appel d'offre de l'architecte, a eu lieu le 19 Janvier.

Aménagement de la route de Bages avec la construction de plusieurs emplacements de stationnement et **l'élaboration d'une piste cyclable** qui reliera le groupe scolaire à la salle polyvalente. Enfin **le Golf** dont le projet a été validé par le tribunal administratif de Montpellier en Novembre 2014. Ce golf de 18 trous sera, dit

Madame Jacqueline Irlès, « un formidable atout pour l'environnement et pour la création d'emplois dont le département a terriblement besoin. De plus, dit-elle, ce projet s'inscrit totalement dans le schéma régional de développement économique que vient d'annoncer la présidente de la nouvelle région.

Et de conclure son intervention en insistant, malgré les difficultés que nous rencontrons, sur le mot confiance, confiance dans toutes les forces et la vitalité de notre pays. Ce message de confiance et d'espoir elle l'adressait au public en lui renouvelant ses meilleurs vœux pour 2016. Son allocution terminée, l'assistance fut, selon la tradition, invitée à partager la galette des rois et le vin de l'amitié.



Saint Julien: une fête ancrée dans les traditions

Rendre hommage à Saint Julien est une tradition que les villeneuvois ne sont pas prêts de mettre aux oubliettes même si cette tradition a perdu de son caractère authentique. En effet aujourd'hui, comme tant d'autres communes, Villeneuve de la Raho subit les contre coups de l'évolution sociétale et si elle s'évertue à

maintenir encore quelques aspects de cet évènement emblématique, il n'en demeure pas moins que les réjouissances se déroulent aujourd'hui dans des espaces plus accueillants et surtout plus sécurisés. Finies les années où le froid, le vent, la pluie ou la neige venaient perturber le déroulement des festivités.



Celles-ci ont débuté le Vendredi 8 Janvier dans la salle polyvalente où, sous l'impulsion de la V2R, association bien connue pour ses nombreuses initiatives, fut servi un repas à 260 personnes, chiffre qui aurait été largement dépassé si toutes

les demandes avaient pu être satisfaites. Il faut dire que ce repas était suivi d'un spectacle et reconnaissons-le, ce concept repas/spectacle, recueille l'adhésion d'un nombreux public. Quoi de plus agréable en effet, après un bon repas, que d'éclater de rire et d'applaudir aux mises en scène d'une troupe dont la renommée dépasse largement les frontières de l'hexagone.

Spectacle cabaret : les oiseaux de nuit.

En ce 8 Janvier, la salle polyvalente accueillait pour la deuxième fois (l'autre fois c'était il y a quatre ans) la troupe « Les Oiseaux de Nuit » pour un spectacle

cabaret dont le succès est toujours grandissant. Créée en 1997 par Dominique, Christophe et David, cette troupe s'est considérablement étoffée pour compter aujourd'hui 18 artistes (11 garçons et 7 filles) issus du département bien sûr mais aussi de l'Aude et de l'Ariège. Tous animés d'une même passion et amoureux du spectacle. Il y a dans « Les Oiseaux de Nuit » à la fois du « Michou » du « Paradis Latin » et des « Folies Bergères ». Les oiseaux de nuit sont en fait des « caméléons » tant ils sont capables de se métamorphoser. Ce spectacle de deux heures auquel ont assisté, en plus des convives, une centaine de personnes, est inspiré des folles nuits parisiennes qui hantent les plus grands cabarets: paillettes, strass, maquillages, plumages, caricatures et délires en tout genre sans oublier la mise en scène et les chorégraphies qui sont au « top ».

Ce soir, une seule équipe parmi les trois qui composent la troupe, était présente sur

scène. Les deux autres étant en représentation, l'une à Tarbes, l'autre à Grenoble. Les spectateurs ont certainement eu quelques hésitations en voyant évoluer les cinq artistes, trois transformistes et deux chanteurs/danseurs, tous des hommes dont le trio fondateur de la troupe. Humour, chants et ressemblances, le tout agrémenté de somptueux costumes certains rappelant une icône de la chanson française : Dalida.

Petit à petit les « Oiseaux de Nuit » ont fait leur nid et les voilà demandés partout en France, invités par les municipalités, les associations ou les comités d'entreprise, préférant l'ambiance de la province aux feux de la capitale. Rattrapés par leur succès, les Oiseaux de nuit sont maintenant invités à se produire à l'étranger : Suisse, Allemagne, Espagne, Italie. Une soirée qui aura apporté joie et gaieté en ce début d'année en attendant la poursuite des festivités le Dimanche 10 Janvier.



Ce jour-là, les villeneuvois purent, dès l'aube, se rendre à l'office célébré dans la plus pure des traditions catalanes avec la participation de la cobla « la Mil Lenaria ». Cette même cobla qui, à la sortie de l'église, joua quelques airs notamment « Marrana » de Luis Alcala ou « Amicos del Nord » de Marcel Artiaga, airs dont profitèrent les danseurs de sardane, danse emblématique du Roussillon.

Un peu plus loin, sur le parking du Point Information Jeunesse, diverses distractions faisaient la joie des enfants.

Envoutantes valse de Vienne.

Là ne s'arrêtaient pas les réjouissances. A 17 heures la population était invitée à se rendre à la salle polyvalente pour assister, sous la direction de Daniel Tosi, au concert donné par l'orchestre de Chambre Perpignan Méditerranée. Un concert intitulé « Nouvel An Viennois » avec les célèbres valse de Vienne de Johan Strauss, père et fils.

Avant que ne débute le concert, l'orchestre, en hommage aux nombreuses victimes des attentats parisiens, joua l'hymne national repris en chœur par le très nombreux public, solidairement ébranlé par ces actes d'horreur. Un public qui fut rapidement transporté par la virtuosité des musiciens de cet orchestre de chambre. De la délicatesse, mais aussi de la fougue et de la passion pour la magnifique interprétation des « Valse de Vienne ». L'orchestre, débuta le concert par cette valse de Johann Strauss fils « aimer, boire et chanter » pour l'achever sur des airs bien connus : « La Valse de L'Empereur » et la « Marche de Radetzky », célèbre marche militaire de Johann Strauss père, composée en 1848 en l'honneur du maréchal autrichien Joseph Radetzky, vainqueur de la bataille de Custoza contre les Piémontais. Des valse entrecoupées de compositions du polonais Henryk Viesniawski (Scherzo Tarentelle) et de l'espagnol Sarasate (Introduction et Tarentelle) magistralement interprétées par le soliste Diego Tosi, un virtuose du violon et digne fils de son père.

Ce concert donné par de jeunes et brillants artistes du Conservatoire à Rayonnement Régional de Perpignan est un bonheur pour nos oreilles en même temps qu'il permet à tous les jeunes des communes d'appréhender l'art musical auprès de professeurs hautement qualifiés. Il faut savoir que le Conservatoire de Perpignan, avec ses 3200 élèves est le plus important de France. Pour diriger cet ensemble, un nom: Daniel Tosi, compositeur, chef d'orchestre, prix de Rome et titulaire de six premiers prix du Conservatoire National Supérieur de musique et de danse de Paris. Le don de sa personne et ses connaissances ont profité et ne cessent de profiter à l'ensemble des musiciens de la région.

Daniel Tosi : un véritable trésor pour le Conservatoire de Perpignan !

Un court intermède pour prendre l'air et le public réintégrait la salle pour assister aux vœux de Madame le Maire.



La Cobla Mil Lenaria



Les Sardanistes offrirent un florilège de sardanes



Concert dirigé par Daniel Tosi



Concert intitulé « Nouvel an Viennois »



Mme la préfète et de nombreuses personnalités présentes



Diego Tosi



Des incivilités inexcusables de nos jours

Il suffit de se promener dans la campagne environnante pour constater que certains n'ont que faire des atteintes au cadre de vie et à l'environnement. Ordures ménagères, gravats, déchets verts, bouteilles en plastique ou en verre, voire même des matelas, autant d'objets qui jonchent les terrains vagues autour du village. A ces pollueurs de la nature, il est **recommandé**, pour évacuer leur détrit

de se rendre dans des déchetteries qui se trouvent situées dans des endroits précis et connus de tous !

Alors pourquoi tant d'incivilités ?

Pourquoi être à ce point réfractaire au respect de l'environnement ?

Décidément l'Agenda 21, dont l'un des objectifs est de laisser notre planète propre, n'aura pas eu un réel impact sur les personnes responsables de tels actes !

Comment leur faire prendre conscience de la gravité de leurs agissements ?

Pourtant toutes les informations concernant les risques provoqués par les décharges sauvages, ont fait l'objet d'un développement dans un précédent bulletin municipal.

Faudra t-il désormais passer à l'étape supérieure, c'est à dire la sanction, qui existe pour ce type de comportement ?



La **carte de déchetterie** vous est délivrée au Service Technique, rue des Prairies à la zone artisanale de Villeneuve de la Raho.

Documents à fournir :

Carte grise et justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Déchetterie entre Montescot et Elne

Route de Bages, Rd 612 66200 Elne

04 68 37 84 51

Du Lundi au Samedi de

9h00 à 12h00 ; 14h00 à 17h00

Le Dimanche de

9h00 à 11h45

RECENSEMENT
de la population 2016

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE
du 21 janvier au 20 février
www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Insee & votre commune

Recensement de la population

Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr.

Le recensement détermine la population officielle de la commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat à son budget et les subventions collectives nécessaires (écoles, maison de retraite, ect...)

Il permet :

- De préparer les programmes de rénovation des quartiers;
- De déterminer les moyens de transports à développer;
- De mieux répondre aux besoins de la population.

Le recensement est rendu obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir ou avez déjà reçu la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Vos réponses resteront confidentielles.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site

www.le-recensement-et-moi.fr

vos agents recenseurs et votre mairie sont également à votre écoute.

Concert de Noël : succès sans précédent pour l'antenne Aspres



Avant que ne débute le concert, le public applaudit aux quelques mots de Madame le Maire qui s'est dite agréablement surprise de voir autant de monde, vantant la musique qui est un vecteur d'union entre les peuples, sans oublier de remercier les enseignants et de mettre en avant les privilèges qu'ont ces enfants de pouvoir apprendre cet art.

La salle des Fêtes Paulin Gourbal était visiblement trop petite pour accueillir la foule des spectateurs venus assister au concert de Noël présenté par les élèves de l'Antenne Aspres.

Organisé chaque année, cet événement regroupe les élèves (à partir de 4 ans) du site d'enseignement musical de la commune ainsi que ceux des sites de Pollestres, Toulouges, Canohès, Ponteilla-Nyls, Saint Feliu d'Avall, Le Soler

et Llupia, l'ensemble faisant partie du Conservatoire à Rayonnement Régional Perpignan Méditerranée. Ce concert permit aux élèves du site de Villeneuve de la Raho de démontrer quelques facettes de leur talent, d'autant que ce talent était mis en évidence par les accompagnements des Ensembles à Cordes des Antennes Aspres, Méditerranée, Ribéral & Salanque et les chœurs de classes de FM de Toulouges.

Les villeneuvois mais surtout les parents ont ainsi pu apprécier une large palette de musiques et d'instruments.

Sous la direction de Christèle Ygouf, Marion Bozzi, Marina Lopez, Hervé Remond et Robert Sarrade, les élèves ont tour à tour alterné guitare, clarinette, batterie, et piano à travers des musiques de compositeurs connus Vivaldi (Mouvement Concerto Ré mineur) Chopin (Etude N°3), etc... mais aussi de chanteurs contemporains

comme H. Aufray (Santiano), Calogero (le portrait), L. Cohen (Hallelujah) sans oublier Bruno Coulais (vois ton chemin) connu surtout pour ses musiques de films.

Cette soirée, Noël oblige, fut clôturée par le chant « Noël des Enfants du monde ». Compte tenu de son succès, ce concert mériterait, à l'avenir, d'être programmé dans une salle plus grande.



Permanence « Habiter Mieux »



Vous êtes propriétaire
et vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration dans votre logement ?
Pour tous renseignements, une permanence tenue par la SPL (Société Publique Locale) a
lieu tous les 3ème Jeudi du mois, salle des Mariages à la Mairie.
Prochain rendez-vous : les Jeudis **18 Février et 17 Mars 2016**.

Des opportunités pour améliorer votre logement

Depuis deux ans, dans le cadre du programme d'intérêt général « Habiter mieux », déployé sur les 36 Communes du territoire, Perpignan Méditerranée,

- a suscité 500 projets de rénovation auprès de propriétaires occupant ou louant leur bien
- a attribué 4,3 millions d'Euros de subvention en provenance de l'ANAH (agence nationale de l'habitat)
- a généré 3 millions d'Euros de travaux.

Vous pouvez, vous aussi, bénéficier des conseils d'un

interlocuteur unique : la SPL PM (société publique locale Perpignan Méditerranée) mandatée par la communauté urbaine pour accompagner des projets de rénovation d'habitat dégradé, maintenir à domicile les personnes en perte d'autonomie ou encore lutter contre la précarité énergétique.

Concernant notamment les travaux d'isolation, ce soutien à un habitat « durable » constitue l'un des enjeux majeurs du programme « Habiter mieux ». Les quelques 300 projets soutenus en 2014 et 2015 ont permis

de réduire de 300 000kg/an les émissions de CO2 et, en moyenne, de 40% la facture énergétique des ménages (environ 500€ d'économie par an).

La SPL pourra vous indiquer si les travaux que vous envisagez pour votre logement sont éligibles aux aides de l'ANAH, vous préciser des financements complémentaires, vous aider au besoin à affiner votre projet et à étudier les devis des entreprises. La SPL vous accompagnera ensuite dans la constitution des dossiers de subvention auprès des différents organismes.

Pour joindre les services, téléphoner au **04 68 51 70 26**

Mail : pig-habiter-mieux@splpm.org



Collecte des Déchets verts

Vendredi 29 janvier 2016

Vendredi 1 avril 2016

Vendredi 17 juin 2016

Vendredi 29 juillet 2016

Vendredi 21 octobre 2016

La collecte s'effectue **après inscription** auprès des services Techniques ou par téléphone au **04 68 55 97 89** (inscription **le mardi avant la date de passage** - Dernier délai)





Pont sur le Reart : les travaux ont commencé

Depuis le 11 Janvier, les travaux de construction d'un pont sur le Reart vont bon train. Menés par la Communauté urbaine, les travaux avancent selon le calendrier établi. Et si rien ne vient perturber leur déroulement, la pose de la première pierre aura lieu le **Vendredi 5 Février**. Un instant à ne pas manquer!



12 Janvier 2016



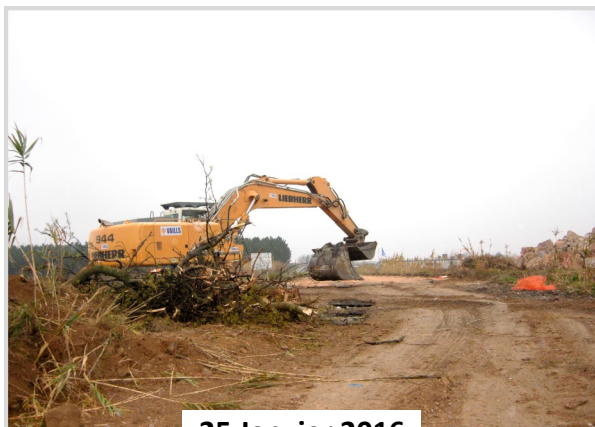
12 Janvier 2016



22 Janvier 2016



22 Janvier 2016



25 Janvier 2016



25 Janvier 2016



Compte rendu du conseil municipal du lundi 21 décembre 2015

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour, nécessitant un vote de l'assemblée délibérante.

Point 1 :

Objet : Convention de gestion entre la commune de Villeneuve de la Raho et la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée relative aux compétences transférées dans le cadre de l'arrêté préfectoral N°2015253-0001 du 10 Septembre 2015.

Par délibération en date du 8 Juin 2015, le Conseil de Communauté a décidé le processus de transformation de Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine en approuvant un projet d'extension des compétences afin que celles-ci correspondent aux compétences d'une Communauté Urbaine.

Cette extension des compétences a été validée par arrêté préfectoral en date du 10 Septembre 2015 et à

compter du 1^{er} Janvier 2016 Perpignan Méditerranée a été transformée en Communauté Urbaine.

Le transfert des compétences implique le transfert des biens et des services correspondants des communes vers la Communauté Urbaine ainsi que la mise en place par celle-ci d'une organisation administrative et opérationnelle. Dans l'attente de la mise en place d'une organisation communautaire pérenne, il convient d'assurer la continuité et la sécurité des services publics jusqu'alors pris en charge par les communes. Ce qui veut dire que la Communauté Urbaine, à titre transitoire, confiera aux communes qui l'acceptent la gestion de certaines de ces compétences.

A cet effet une convention est conclue pour une durée

de deux ans.

Ainsi, les communes assureront, dans ce cadre, la gestion de tous les contrats en cours afférant aux compétences visées dans la convention et prendront toutes les décisions et actes nécessaires à l'exercice des missions qui lui sont confiées.

Il revient à l'assemblée délibérante :

D'approuver les termes de la convention et des annexes
D'approuver la conclusion de cette convention de gestion entre La commune de Villeneuve de la Raho et la Communauté Urbaine
D'autoriser Madame le Maire à signer tout acte utile.

**Point adopté par l'assemblée délibérante
Pour 23
Contre 4: C.Z; Y.G; A.B; P.P**



Votre correspondant défense vous informe

Si vous êtes intéressé(e) pour embrasser une carrière dans l'armée, vous pouvez contacter:

Pour l'armée de Terre :

L'adjudant Sylvain ELEAUME

sylvain.eleaume@intradef.gouv.fr

04 68 08 22 61



Pour l'armée de l'Air :

L'adjudant chef Laurent GARCIA

laurent.garcia@intradef.gouv.fr

04 68 08 22 91

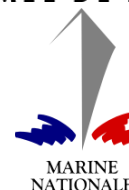


Et pour la Marine Nationale :

Le Premier Maitre Sébastien FOURC

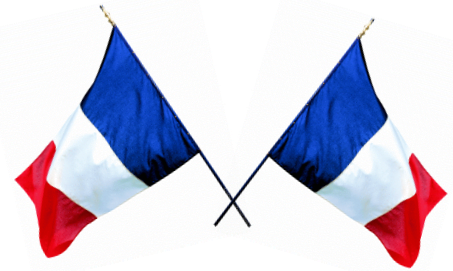
sebastien.fourc@intradef.gouv.fr

04 68 08 22 63



Office national des anciens combattants

Mémoire et Solidarité



Les monuments aux morts

Aspects juridiques

Nature :

Le monument aux morts est un monument commémoratif érigé afin d'honorer les citoyens morts par faits de guerre et d'en rappeler le souvenir. Alors même qu'il ne comporte aucune sépulture, et quel que soit son lieu d'implantation, il constitue juridiquement un « monument funéraire ».

Propriété :

Les communes sont propriétaires des monuments aux morts, quelles qu'aient pu être les modalités de financement.

Inscriptions de noms :

L'inscription d'un nom sur le monument aux morts obéit à des règles de droit. Elle est prévue pour deux catégories de victimes :
- Les « morts pour la France » La loi du 28 Février 2012 fait obligation aux communes de procéder à l'inscription des noms de tous les morts pour la France. La mention « mort pour la France » est accordée par l'Etat aux victimes de guerre en considération du lien prouvé de causalité entre décès et opérations de guerre. Cette mention, notifiée à la commune, doit figurer en marge de l'acte

de décès du défunt. Faute de mention, l'inscription sur le monument aux morts doit être refusée.

- Les morts pour le service de la nation : La loi du 21 Décembre 2012 dispose, en son article 12, que les communes doivent également procéder à l'inscription du nom d'un militaire ou d'un agent public auquel a été décernée par une décision ministérielle cette mention également transcrite sur l'acte de décès.

Travaux :

Une obligation pèse sur les communes, responsables des accidents que pourrait causer un défaut d'entretien.

La décision d'engager des travaux :

Elle relève du Conseil municipal dans le respect des législations (code du patrimoine, code de l'urbanisme) Des avis sont parfois recherchés, notamment auprès des associations d'anciens combattants, avis présentant un caractère strictement consultatif.

Le déplacement du monument aux morts :

Il est admis, non seulement pour sa sauvegarde, mais pour la mise en sécurité

des publics qui assistent aux cérémonies, pour sa valorisation et même lorsque le déplacement s'inscrit dans une opération d'aménagement urbain ou de voirie qui le concerne de facto.

Le financement :

Il relève du budget communal. Mais des subventions peuvent être demandées notamment auprès de l'Etat par l'intermédiaire du Service Départemental de l'ONAC (les travaux de réfection, de construction ou de déplacement peuvent être financés à raison de 20% avec un plafond limité à 1600€ annuels). Ces travaux sont exonérés de TVA (code général des impôts).

Protections :

La conservation :

Les monuments aux morts, mais aussi les autres supports commémoratifs (stèle, plaques, monuments) doivent être conservés. En cas de travaux les affectant, ou affectant le support où ils sont installés, ils doivent être préservés de manière à être réinstallés, si possible au même endroit, du moins à proximité et à la vue du public. Il s'agit d'une obligation

légale. L'article L 451- 3 du code de l'urbanisme a confirmé cette obligation.

Les pouvoirs de police

Le maire peut agir au titre de ses pouvoirs de police générale et de ses pouvoirs de police spéciale en matière de surveillance des lieux de sépulture pour faire cesser les troubles qui affecteraient les monuments aux morts. Ces troubles doivent être signalés au Service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre. La violation de tels monuments est sanctionnée sur la base de l'article 225-17 du code pénal.



Planning des vacances de Février 2016

Les Maternelles



Lundi 22 Février : Ateliers / Chasse au trésor
Mardi 23 Février : Journée à la neige
Mercredi 24 Février : Jardin d'enfants / Rifle
Jeudi 25 Février : Ateliers / Quick / Cinéma

Lundi 27 Février : Ateliers / Grand Jeux
Mardi 1^{er} Mars : Journée à Jump Story
Mercredi 2 Mars : Jardin d'enfants / Rifle
Jeudi 3 Mars : Ateliers / Quick / Cinéma

Les Primaires



Lundi 22 Février : Ateliers / Grand Jeu
Mardi 23 Février : Journée à la Neige
Mercredi 24 Février : Tir à l'arc / Vidéo
Jeudi 25 Février : Piscine / Patinoire à Narbonne
Vendredi 26 Février : Salon du Modélisme (Maquettistes Drones et Robotique)

Lundi 27 Février : Ateliers / Grand Jeux
Mardi 1^{er} Mars : Journée à Jump Story
Mercredi 2 Mars : Tournoi Sportifs / Rifle
Jeudi 3 Mars : Ateliers / Quick / Cinéma
Vendredi 4 Mars : Préparation Carnaval / Carnaval

Point Information Jeunesse



Planning février 2016

	Lundi 22 février	mardi 23 février	mercredi 24 février	jeudi 25 février	vendredi 26 février
Matin	Accueil petit déjeuner jeux de société	FUTSAL - 13 ANS OU JOURNEE NEIGE	TOP CHEF FILLES VS GARCONS		 SALON DU MODELISME OU SHOPPING
Après-midi	 TCHOUKBALL		TOP CHEF TOURNOI FIFA 2016 CALICEO FILLES	Espace liberté Narbonne	
	Lundi 29 février	mardi 01 mars	mercredi 02 mars	jeudi 03 mars	vendredi 04 mars
Matin	sarbacanne 	 Quick	BADMINTON OU SELF DEFENSE FILLES	FUTSAL -15 ANS Fabrication produit beauté OU TOURNOI PING PONG	 OU COURS DE CUISINE
Après-midi	 VIVE LES CREPES	 CINEMA	 BASEBALL	BOWLING 	 BUBBLE FOOT

Rappel - Inscriptions aux séjours

Séjour à Madrid - (De 13 à 25 ans)

Du 18 au 21 Avril 2016

Avion - Hébergement - Transports sur place - Restauration - Visites et loisirs - Tarif 230 €



Modification de dates pour Europa Park

Europa Park - Le plus grand Parc d'attraction d'Europe - (45 places)

Les vacances d'été débuteront cette année le mercredi 6 Juillet.

Il nous est donc impossible de nous rendre à Europa Park du 4 au 7 Juillet comme initialement prévu. Le séjour se déroulera donc du 18 au 21 Juillet, seules dates disponibles. Veuillez nous excuser pour ce désagrément.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Service Jeunesse au 04 68 55 83 09.

Places limitées, ne tardez pas à inscrire votre enfant.



Les Festivités de Noël à l'école Maternelle

Le spectacle de Noël

Le mardi 15 décembre, offert par la mairie et l'école, les enfants ont assisté au spectacle « Un bonhomme de neige bien réussi » de la compagnie Théâtre de l'Omnibus. Ce fut un moment bien agréable empreint de poésie qui a ravi les grands et les petits.



Le goûter de Noël

Le mercredi 16 décembre, le goûter de Noël a réuni toutes les classes de l'école dans une ambiance festive. Les enfants ont bien apprécié ce moment de partage et sont repartis avec les chocolats offerts par la mairie.



La chorale et le marché de Noël

Le jeudi 17 décembre, très impressionnés, les enfants ont chanté devant les parents, les chants de Noël appris avec la chorale.

Le marché de Noël qui a suivi a attiré beaucoup de parents dans les locaux de l'école élémentaire. Le stand de la maternelle proposait à la vente des cartes et des petits gâteaux confectionnés par les enfants. Les parents d'élèves ont aussi participé au succès de cet événement qui s'est déroulé dans la convivialité et la bonne humeur.



Galettes et gâteaux des rois à gogo salle Jules Olieu



Elles se sont retrouvées réunies pour respecter une tradition toujours d'actualité: fêter l'épiphanie. Elles, ce sont les associations des Anciens Combattants et du Souvenir Français qui, le samedi 23 Janvier, avaient convié leurs adhérents à partager galettes à la frangipane et gâteaux des rois, arrosés d'un cidre normand. Plus de soixante dix personnes étaient présentes à cette occasion qui, pour une fois, ne revêtait aucun

caractère officiel. Elles étaient là pour partager un moment de plaisir et surtout éveiller leurs papilles ce qui ne leur posa aucun problème.

Après avoir remercié les personnes de leur présence et renouvelé les voeux pour 2016, les présidents des deux associations, Messieurs Compagnon et Renard, donnèrent la parole à Madame le Maire qui dit toute sa joie d'être présente pour partager ce moment de

bonheur, rendant aussi hommage aux bénévoles des deux associations pour leur dévouement et leur dynamisme. Chacun put ensuite mordre à pleines dents dans les galettes et les coques, certains se retrouvant, fait du hasard, auréolés d'une couronne qui leur conférait une certaine majesté. Bravo aux Anciens Combattants et au Souvenir Français qui, le samedi 6 Février, vont tenir leur assemblée générale dans la salle des Fêtes.

L'association « Body Line » se rappelle à vous

L'association Body Line et toute son équipe souhaitent à toutes les villeneuvoises et à tous les villeneuvois une excellente année 2016. L'association qui évolue dans un cadre convivial et familial accueille ses adhérents du **Lundi au Vendredi de 9h à 21h et le Samedi de 9h à 12h**. La salle dispose d'un parc

musculature et d'un espace Cardio-Training complet. Concernant les tarifs, ils sont adaptés à tous les budgets. Tarifs préférentiels pour les bénéficiaires du RSA, les chômeurs et les jeunes de 15 à 18 ans et de 18 ans à 21 ans.

Facilités de paiement :
au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année.



Stéphane MOLLE
06 16 14 86 84

Soirée aux sons et aux couleurs du Tango Argentin



Démonstration de Tango par deux danseurs : Dario et Claire Da Silva

A l'initiative des « Tangueros de la Raho », plus de cent cinquante aficionados de cette danse emblématique d'Argentine, se sont retrouvés dans la salle des Fêtes le Samedi 23 Janvier en soirée. Ils étaient venus de Villeneuve bien sûr mais aussi de tout le département et même de Béziers, où existe une association identique et avec laquelle se pratiquent régulièrement des rencontres. Pour animer la soirée, appel fut fait à l'orchestre « cuarteto Chiquilin » de Béziers précisément, dans lequel évolue Laurent Cliny, enfant du pays, puisque habitant Villeneuve de la Raho. La journée débuta par des stages de danses spécialement conçues pour le niveau (mais aussi pour tous ceux qui souhaitent revoir la musicalité et les fondements rythmiques du Tango. Stages animés par des maestros de cette danse. La soirée quant à elle, se déroula en deux temps: **la première** : animée par le cuarteto Chiquilin qui invita les danseurs à un voyage musical dans l'univers du tango argentin avec quelques incursions dans le folklore.

la seconde : réservée à des démonstrations de tango effectuées par deux danseurs d'exception: Dario et Claire Da Silva, danseurs d'origine argentine qui aujourd'hui rayonnent dans toute l'Europe. Félicitations aux organisateurs

dont le but, outre de faire faire se rencontrer les aficionados du tango, est de faire connaître, enseigner, promouvoir et populariser cette danse notamment auprès de la jeunesse.



Les rifles : des animations toujours aussi populaires



indifféremment hommes, femmes et enfants qui se déplacent souvent en famille, multipliant ainsi les chances de ramener un lot dans leur

Terminer une année et en commencer une autre par des manifestations avant tout ludiques, signifie tout simplement que les organisateurs ont parié sur une fréquentation accrue en ces temps de fête pour renflouer leurs finances. Et raison leur a été donnée puisque, tour à tour, le Comité d'animation, le Club Football et

les Fils d'Argent ont su mobiliser les villeneuvois et bien d'autres amateurs de rifles qui, outre les lots qu'ils pouvaient remporter, sont également venus pour passer d'agréables moments en famille ou entre amis. Devenues un évènement incontournable des longues soirées d'hiver ou des après-midi maussades, les rifles attirent

escarcelle. Et l'autonomie financière reste l'objectif essentiel des associations qui se donnent ainsi une bouffée d'oxygène pour la poursuite de leurs activités. Les beaux jours revenus, les vide greniers succéderont aux rifles hivernales et contribueront de la même façon à assurer une certaine autonomie aux responsables d'associations.

Gérard NOLLEVALLE
06 59 62 61 94



Le Tennis-Club fête Noël

Le Vendredi 11 décembre 2015 a eu lieu le goûter de Noël qui a rassemblé les enfants de l'école de tennis, leurs parents, les éducateurs et Madame Irles, Maire de la



commune. Cette dernière a dit toute sa joie de se retrouver comme chaque année parmi les jeunes du club et a rappelé les priorités de la Municipalité pour l'aménagement des courts

couverts. Les enfants ont reçu un petit cadeau agrémenté de friandises. Le président, Gérard Nollevalle, au nom du tennis Club a souhaité de très bonnes fêtes de Noël

et de fin d'année à tous. L'après-midi s'est achevé dans une ambiance chaleureuse autour des traditionnels chocolats appréciés de tous, petits et grands !

Football : pas de temps mort



Samedi 19 Décembre, éducateurs et joueurs s'étaient donnés rendez-vous sur la place du village pour proposer aux villeneuvois le calendrier du club, année 2016. Lequel club remercie les habitants de la commune pour l'accueil et la générosité dont ils ont fait preuve à l'occasion de cette opération. Vint ensuite le temps des rifles du 26 décembre 2015 et du 02 Janvier 2016, manifestation synonyme de convivialité et de rencontre avec la population. Des rifles qui ont connu un réel succès grâce aux bénévoles et à l'organisation dont ils ont le secret, aux parents qui ont confectionné crêpes et gâteaux, à la mairie pour la mise à disposition de la salle des Fêtes, à l'association « Les Fils d'Argent » pour le prêt du matériel, à Mammy qui a mené le jeu de main de maître et aux commerçants qui ont fourni de nombreux lots. Le 24 Janvier a été l'occasion pour le président du club, Monsieur Vergara, de présenter ses voeux à l'assemblée et de permettre aux adhérents que l'on annonce nombreux,

de partager galettes et verres de l'amitié. Les activités se poursuivront par le vide grenier de la Saint Valentin au cours duquel chacun pourra trouver à moindre coût l'objet susceptible de combler être aimé. A noter que lors de ce vide grenier, le club tiendra un stand dont les articles seront vendus à son profit. Sont donc sollicités tous les membres et tous les sympathisants afin de donner des objets dont ils souhaiteraient se débarrasser sans pour autant donner l'impression de faire un vide grenier. Côté terrain, la compétition se poursuit pour les dix équipes. Les amoureux du football sont invités à venir nombreux encourager les bleus (les rencontres sont annoncées sur les panneaux lumineux de la commune). Enfin, pour suivre l'actualité toujours très riche du club, il est conseillé de consulter le site internet : <http://footballcluby22.footeo.com/>. Le club souhaite une très bonne année 2016 à tous les villeneuvois.



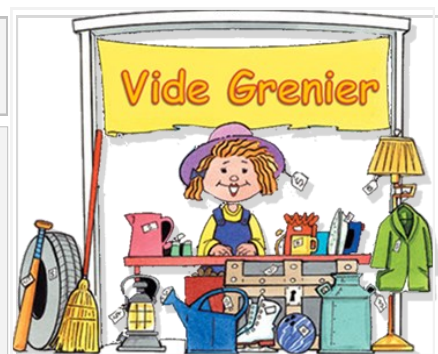
Inscriptions Vide Grenier

L'association « Football Club Villeneuve de la Raho » organise sur le parking de la salle Polyvalente un

VIDE GRENIER

le Dimanche 14 Février 2016

Inscriptions au **06 45 77 09 35**





Un nouveau local pour le pressing

Local trop exigu, stationnement difficile, le pressing, situé 4 rue Théophile Sanac, a changé d'adresse. Madame Taupier Marie José, a transféré son commerce dans un local plus grand et plus facile d'accès situé au 1, Place de Catalogne en l'endroit et place de DMC Electronique. Depuis le 5 Janvier, même si quelques

aménagements restent encore à réaliser, le nouveau Pressing est en passe d'accueillir la clientèle tous les jours *sauf le Lundi*.

Madame Taupier remercie sa clientèle de bien vouloir noter ce changement et vous présente ses voeux les meilleurs pour 2016.

Heures d'ouverture :

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi : 8h - 12h30 et 15h - 19h

Téléphone : 04 68 98 22 14



Rallye Aïcha des Gazelles 2016

Du 18 mars au 2 avril 2016 deux catalanes dont une villeneuvoise (Valérie Dot) vont participer au rallye des gazelles 2016 ! Ce rallye est une aventure unique au monde; c'est le seul rallye raid 100% féminin depuis 1990, il rassemble des femmes de 18 à 65 ans, de nationalité différente dans le désert marocain. Elles ont besoin de votre soutien pour clôturer leur budget ! Valérie a remporté l'Édition 2015 avec Carole Montillet. **Soutenez-les en achetant leur calendrier.**

Les photos sont exceptionnelles et ont été réalisées par des photographes professionnels. Le calendrier est de très belle qualité, il est composé de 12 clichés et de 15 pages format A3 (30 x 42 cm). Il égayera vos murs. Son prix est de 15 €.

Pour le commander contacter Valérie Dot :

dotpetoin@wanadoo.fr et elle vous le livrera.



Pizza Peppone passe la main



Du nouveau sur la commune, Lionel Jacquel, dit « Loulou », jeune villeneuvois, reprend le camion à pizza qui se situe devant la cave coopérative.

Venez déguster ses nouvelles créations du **Mardi au Dimanche** de 18h à 21h30.

Contact:
04 68 55 93 53

Mariages 2015



Rémi DERANCOURT et Gaëlle BOURGEOIS - 18 Avril
 Vincent CAZENOVE et Virginie LAFUENTE - 02 Mai
 David LLAUBERES et Christine PROTHERY - 21 Juillet
 Frédéric GRANDVAUX et Paulina JONQUERES D'ORIOLA - 24 Juillet



DERANCOURT / BOURGEOIS

GRANDVAUX /
JONQUERES D'ORIOLA

CAZENOVE / LAFUENTE



LLAUBERES / PROTHERY

Parrainage Civil 2015

Oriane BOUSCASSE - 13 Juin
 Sacha FERNANDES - 20 Juin
 Jordan PUIGSEGUR - 08 Août



Naissances décembre 2015

Ava FAUCHE BLANCHARD née le 12 Décembre 2015

Naissances janvier 2016

Simon RAYNAL né le 02 Janvier 2016
 Elya BRUCELSKI née le 17 Janvier 2016



Ava BLANCHARD



Elya BRUCELSKI

Libre expression - Espace réservé - Groupe d'élus Minoritaires Conseil Municipal

Nul n'oubliera 2015 la tristesse et l'horreur de son actualité, il nous paraît important, plus que jamais, de respecter les valeurs de la République et de la Démocratie défendues par nos Aînés.

Parce que la liberté commence où l'ignorance finit, nous profitons de nos exceptionnelles 10 lignes de « libre » expression pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour l'année 2016 et afin de vous permettre, tout au long de l'année, de vous tenir informés et d'avoir un autre regard sur les affaires d'intérêt communal voici nos coordonnées :

Groupe d'élus Minoritaires - 22 Av des Cépages - 66180 Villeneuve de la Raho

Mail : elus66180@gmail.com - l'adresse de notre blog, en cours de création, vous sera communiquée dans le prochain écho.

AGENDA

Vendredi 05 Février
Pose de la première pierre « Pont sur le Reart »

P.9



Dimanche 14 Février
Vide grenier organisé par l'association du Foot - Parking de la Salle Polyvalente

P.17

Judi 18 Février
SPL « Habiter Mieux » permanence - Salle des Mariages - de 9h à 11h

P.8



Samedi 27 Février
Bal organisé par l'association « Tangueros » - Salle des Fêtes

Samedi 5 et Dimanche 6 Mars
Printemps des poètes - Salle des Fêtes



Judi 17 Mars
SPL « Habiter Mieux » permanence - Salle des Mariages - de 9h à 11h

P.8

Email : villeneuve.de.la.raho@wanadoo.fr

Standard Mairie	04.68.55.91.05
Fax	04 68 55 80 98
Urbanisme	04 68 55 87 00
Etat civil, concessions, Social	04 68 55 85 36
Comptabilité	04.68.55.85.35
Ressources humaines ...	04.68.55.87.02
Services Techniques.....	04.68.55.97.89
Camping Municipal.....	04.68.55.83.51
Espaces Jeunes.....	04.68.55.83.09
Ecole primaire	04.68.55.92.19
Ecole maternelle	04.68.55.95.52
Cantine	04.68.55.83.25
Périscolaire	04.68.55.80.73
Assistante Sociale	04.68.37.60.20

Déchetterie	04 68 37 84 51
Horaires d'ouverture :	
<i>du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h</i>	
<i>le dimanche de 9h à 11h45</i>	
Communauté d'Agglomération 24h/24	
Eau & assainissement	
Adduction Eau Potable....	06 42 83 08 17
Eau usée	06 24 93 13 96
Astreinte	04 68 08 64 00
Transports Bus	04 68 61 01 13
Urgence EDF	09 72 67 50 66
Urgence Sécurité Gaz ...	0 800 47 33 33
Médiateur/Rue Raoul Otero .	06 86 12 03 21
Police Municipale	04 68 55 87 01
Police Municipale	06 15 20 89 91
Gendarmerie d'Elné	04 68 22 05 46
Gendarmerie	17
SAMU	15
Pompiers	18

Mairie
1, rue du Général de Gaulle
66180 Villeneuve de la Raho

Bulletin Municipal
L'écho de Villeneuve

Périodicité : Mensuel
Direction de la publication :
Jacqueline Irlès
Direction de la rédaction :
Michèle Bares
Conception et impression :
Réalisées par nos soins

Horaires d'ouverture des services Municipaux :

Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

Service d'astreinte municipale

Le service d'astreinte ne fonctionne qu'en complément des heures normales d'ouverture des services techniques

Téléphone de l'élue de permanence : ☎ 06 12 33 30 39